Assemblée constitutive du 18 juin 2026

jeudi 18 juin 2026 • 20:00 - 22:00 | Assemblée des délégués

Participants

P Présent A Absent E Excusé O Online

CB	Charles Bailat	Président sortant	president@avgg.ch	P
YC	Yves Currat	Membre comité	yves.currat@saint-martin-fr.ch	P
SF	Sébastien Frossard	Membres comité	sebastien.frossard@sales.ch	E
CG	Claude Gremaud	Vice-président	vice-president@avgg.ch	P
TO	Thomas Oberson	Membre comité + Commune Vuisternens	thomas.oberson@vuisternens.ch	P
	Pierre-Alain Perroud	Membre comité + Commune Attalens	paperroud@attalens.ch	P
MP	Marcos Pires Mendes	Membre comité	marcos.pires@bossonnens.ch	P
MC	Michel Currat	Fontainier	michel.currat@avgg.ch	P
LBC	Ludivine Besomi Chatagny	Admin & Finances	info@avgg.ch 079 518 22 32	P
EG	Elisa Gremaud	Collaboratrice comptabilité		P
AA	André Alves	Fontainier		P
	Bertrand Savoy	Candidat comité	bsavoy@attalens.ch	P
LB	Lionel Bussard	Candidat comité	lionel.bussard@saint-martin-fr.ch	P
CC	Claude Conus	Candidat comité	claude.conus@rue.ch	P
JBJ	Jean-Bernard Jaquet	Candidat comité	jean-bernard.jaquet@la-verrerie.ch	P
JU	Jacques Uldry	Candidat comité	jacques.uldry@sales.ch	P
FG	François Genoud	Préfet de la Veveyse		E
VB	Valentin Bard	Préfet de la Glâne		E
VB	Vincent Bosson	Préfet de la Gruyère		E
MC	Marc Choffet	ECAB		E
PT	Pascal Toffel	Chef de Service SAgri		E
NF	Nicolas Favre	Président ComFin	favre.nicolas1970@gmail.com	A
PFL	Pierre-Louis Fossati	ComFin	fossati@tt4.ch	A

SB	Stéphane Baechler	Membre ComFin + Commune de Sâles	stephane.baechler@sales.ch	P
ES	Eliot Savoy	Commune d'Attalens		P
PS	Predrag Stamenkovic	Commune de Bossonens		P
LG	Ludovic Gabriel	Commune de Granges		P
BJ	Benoît Jordil	Commune de Granges		P
YC	Yan Cardinaux	Commune de La Verrerie		P
JG	Jean Gillard	Commune de Le Flon		P
GS	Gaël Sunier	Commune de Le Flon		P
AW	Alain Winkler	Commune de Saint-Martin		P
JA	Joseph Aeby	Commune de Rue		P
MR	Martin Rosat	Commune de Vuisternens-dvt-Romont		E
NH	Nicolas Hassler	Commune de Sâles		P
CB	Cédric Barras	Commune de Sâles		E
DB	Dominique Butty	Candidat ComFin	dominique.butty@vuisternens.ch	E
WP	Walther Pasini	Candidat ComFin	walther.pasini@sales.ch	P

1 Appel des délégués

Ouverture de la séance

Selon l'art. 12 des statuts de l'AVGG, le doyen d'âge est désigné pour présider l'assemblée jusqu'à la nomination du nouveau président. M. Jean-Bernard Jaquet, représentant de la commune de La Verrerie prend alors la parole et ouvre la séance à 20h02.

Il remercie la commune Sâles pour son accueil. Il souhaite la bienvenue à chacun et félicite les nouveaux conseillers communaux pour leur élection. Les Préfets des trois districts, les représentants du SAgri et de l'ECAB, ainsi que M. Sébastien Frossard, membre du comité, sont excusés.

La parole est donnée à M. Walter Pasini, Vice-Syndic de la commune de Sâles. En introduction, celui-ci dresse une brève présentation de la commune avant de souhaiter également la bienvenue à chacun et de bon débats pour cette séance.

M. Jean-Bernard Jaquet reprend la parole et présente l'ordre du jour envoyé par e-mail en date du 2 juin 2026. Celui-ne soulève pas de question de la part de l'assemblée est est accepté à l'unanimité.

Appel des délégués

Les délégués ont signé la liste des présences et sont en possession des voix représentant leur commune respective. Toutefois, cette séance étant la première de la législature, M. Jean-Bernard Jaquet procède à l'appel nominatif des délégués afin que chacun se lève à l'appel de son nom. Il est relevé que ni le délégué ni le suppléant de la commune de Vuisertens-dvt-Romont n'est présent. Selon les informations du Service des communes, M. Thomas Oberson, membre du comité représentant Vuisternens-dvt-Romont ne peut pas représenter sa commune.

8 communes sur les 9 communes de l'association sont représentées pour un total de 31 voix. La majorité requise est de 16 voix. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut dès lors valablement délibérer.

2 Nomination des scrutateurs

M. Nicolas Hassler, ancien délégué de la commune de Sâles et M. Gaël Sunier, délégué de la commune de Le Flon sont désignés comme scrutateurs. Ceux-ci acceptent leur rôle.

3 Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée du 21 mai est disponible sur le site internet de l'AVGG ainsi que dans l'outil de partage. Pour cette raison, celui-ci ne sera pas lu en assemblée à moins que quelqu'un en fasse la demande. Ceci n'étant pas le cas, et l'assemblée n'ayant pas de question à ce sujet, M. Jean-Bernard Jacquet passe à l'approbation du procès-verbal.

Le procès-verbal de l'assemblée du 21 mai 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteure.

4 Rapport du Président

La parole est passée à M. Charles Bailat pour son rapport. Celui-ci relate différentes informations:

a) provenance de l'eau
M. Charles Bailat indique que la majeure partie de l'eau provient d'EauSud, soit près de 69 % de l'eau consommée par les habitants des communes membres. Le reste provient de Châtel-St-Denis pour 13 %, des Barussels pour 12 % et de Remaufens pour 6 %. Les autres apports provenant de l'AGSO, de Rue ou d'Oron sont négligeables car il s'agit uniquement du renouvellement de l'eau dans les conduites de liaison.

b) consommation
M. Charles Bailat explique que la consommation est calculée d'après les relevés de l'AVGG et les décomptes communaux du 31 mars et au 30 septembre. Les pertes sont reparties au prorata des consommations communales. Il relève que la consommation 2025 est quasiment identique à 2024, qui était dans la moyenne des années précédentes.
L'AVGG distribue également de l'eau à 9 clients. Les quantités sont relativement faibles et restent stables.

M. Jean-Bernard Jaquet remercie M. Bailat pour la clarté des informations fort intéressantes.

5 Rapport du Fontainier

La parole est maintenant donnée à M. Michel Currat, fontainier qui articule son rapport autour de 3 thèmes

a) fuites
M. Michel Currat relève que le nombre de fuites était stable en 2025, soit un total de 42 fuites. Il note que 21 fuites ont déjà été constatées en 2026, dont 12 en janvier. M. Currat rappelle également l'importance de bien suivre les nouvelles constructions pour s'assurer qu'elles sont bien raccordées et que l'eau consommée est prise en compte dans les calculs et non pas dans les pertes.

M. Currat indique également que les compteurs n'ont pas une durée de vie éternelle; il est conseillé de les remplacer tous les 15 ans. Qu'ils soient mécaniques ou électriques, l'essentiel est qu'ils mesurent la consommation avec précision afin d'éviter des pertes et un rejet non calculé dans le réseau d'assainissement.

b) relevés
Le fontainier annonce que GéoSud a mis à jour les plans sur la version d'AquaFri; la transmission des informations en sera dès lors plus aisée.
Dorénavant les relevés des conduites seront mis à jour tous les mois sur Commap.

M. Benoît Jordil relève la pertinence des relevés dans Commap. Il demande s'il est possible d'avoir accès à la couche des fuites, afin d'éviter de devoir saisir les données à double. M. Charles Bailat relève qu'il est

important que l'information soit limitée à la commune en question. M. Jordil affirme qu'il est possible de filtrer les communes.

c) BH
M. Michel Currat rappelle que les BH doivent être utilisées uniquement par personnes formés.
La vanne centrale doit être complètement ouverte pour que la purge située au pied de la borne soit totalement fermée; la remise en état doit être effectuée correctement.

M. Jean-Bernard Jaquet remercie Michel Currat pour pour ses précieux conseils.

6 Renouvellement des organes pour la législature 2026-2031

6.1 Présidence

L'article 12 des statuts de l'association prévoient que l'assemblée des délégués se constitue pour la législature en élisant le président, le vice-président et le secrétaire.

La parole est passée à M. Yan Cardinaux, Conseiller communal de La Verrerie, pour la présentation de la candidature de M. Jean-Bernard Jacquet à présidence de l'AVGG. Le parcours professionnel de ce dernier, son engagement et son attachement au service public ainsi que ses nombreuses qualités en font un candidat idéal.

M. Jean-Bernard Jaquet demande à l'assemblée si d'autres candidatures sont à prendre en compte. Ce n'étant pas le cas, il passe alors au vote.

M. Jean-Bernard Jaquet est élu à la présidence par applaudissements des membres de l'assemblée.

Il remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

6.2 Vice-présidence

M. Jean-Bernard Jaquet annonce, que suite à une discussion interne au sein du comité actuel, la candidature de Marcos Pires Mendes est proposée pour le poste de Vice-président.
N'ayant pas d'autres candidatures, la parole est passée à ce dernier pour une brève présentation. Il souligne son engagement pour le bien de la collectivité

M. Marcos Pires Mendes élu à la vice-présidence par applaudissements des membres de l'assemblée.

6.3 Secrétaire et Administratrice des finances

Mme Ludivine Besomi Chatagny a été engagée par l'AVGG en tant que secrétaire et administratrice des finances depuis le 1er janvier 2023, après avoir été responsable du mandat au sein de la RGV dès 2018.
M. Jean-Bernard Jaquet propose de continuer cette collaboration pour la législature 2026/2031.

Mme Ludivine Besomi Chatagny est élue comme secrétaire et administratrice des finances par applaudissements des membres de l'assemblée.

6.4 Comité de direction

L'article 13 des status de l'association prévoient que l'assemblée élit les membres du comité. Le processus de modification des statuts concernant la nouvelle composition du comité n'étant pas totalement terminé, la répartition des sièges se fait alors par secteur comme jusqu'à présent .

M. Jean-Bernard Jaquet appelle donc chaque candidat à se lever à l'appel de son nom:

- Attalens: Bertrand Savoy
- Granges / Bossonnens: Marcos Pires Mendes
- Saint-Martin / La Verrerie / Le Flon: Lionnel Bussard
- Vuisternens: Thomas Oberson
- Rue: Claude Conus

- Sâles Jacques Uldry.

En acceptant cette responsabilité ils témoignent de leur engagement. M. Jean-Bernard Jaquet les en remercie et se réjouit de la collaboration.

Les candidats au comité de direction sont élus par applaudissements des membres de l'assemblée.

6.5 Commission financière

L'article 13 des status de l'association prévoient également que l'assemblée élit 3 membres de la commission financière, soit un membres par district.

Veveye: Pierre-Alain Perroud, Attalens
Glâne: Dominique Butty, Vuisternens
Gruyère: Walther Pasini, Sâles

M. Butty étant absent, MM Perroud et Pasini se présentent brièvement.
M. Jean-Bernard Jaquet les remercie d'accepter ce mandat et les responsabilités qui en découlent.

Les trois membres de la commission financière sont élus par applaudissements de l'assemblée.

7 Divers

1. **Modification des statuts - point de situation.**

Lors de la précédente assemblée, les délégués ont approuvés à la majorité la modification des statuts, notamment de l'art. 18 traitant de la composition du comité en augmentant le nombre de sièges afin que toutes les communes membres puissent être représentées. M. Jean-Bernard Jacquet indique que l'AVGG a reçu le préavis positif du Service des communes. S'agissant d'une modification essentielle, il faut maintenant que cette proposition soit acceptée par le législatif des communes membres avant de passer dans les différents Services de l'Etat pour signature définitive.

M. Pierre-Alain Perroud demande si une séance pour la nomination des nouveaux membres du comité est prévue. Il lui est répondu que celle-ci est nécessaire selon les statuts.

2. Remerciements

- Arrivé à la fin de son mandat à l'AVGG, M. Claude Gremaud prend la parole et adresse ses remerciements à Charles, Michel et Ludivine, qui dès son arrivée lui ont transmis leurs connaissances de l'association dans laquelle ils ont mis toute leur énergie, leur rigueur et leur expérience au service de la communauté.
  Il revient sur les statuts qui ne permettent plus l'éligibilité de Charles Bailat. Un nouveau président ainsi qu'un vice-président ont alors été nommés ce soir. M. Gremaud leur souhaite le meilleur dans l'exercice de leurs fonctions, de même qu'aux délégués fraichement nommés.
  M. Claude Gremaud quitte l'AVGG en souhaitant que tout se passe au mieux pour chacun.

- M. Charles Bailat adresse à son tour ses sincères remerciements au personnel de l'AVGG, pour leur investissement souvent invisible aux yeux des gens. Il remercie également les anciens membres du comité, les membres de la commission financière et les délégués pour leur soutien tout au long de la législature. Un présent est offert aux anciens membres de la commission financière et du comité en gage de reconnaissance.

M. Jean-Bernard Jacquet relève l'intérêt et la passion de chacun pour l'AVGG. Il reprend une association qui se porte bien; son objectif est alors de la pérenniser. Il remercie chacun pour tout le travail effectué jusqu'ici.

3. Parole à l'assemblée

M. Michel Currat rappelle la nouvelle édition de la brochure de présentation de l'AVGG. Cela peut être un bonne base de connaissances pour les nouveaux délégués.

La parole n'étant plus demandée, M. Jean-Bernard Jaquet clôt l'assemblée à 20h54.

Ludivine Besomi Chatagny
Admin & Finances

Jean-Bernard Jaquet
Candidat comité